

<b>Zeitschrift:</b>	Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum
<b>Herausgeber:</b>	Forum Helveticum
<b>Band:</b>	14 (2003)
<b>Artikel:</b>	"L'école sur le net" dans l'optique du Syndicat des enseignantes et enseignants romands
<b>Autor:</b>	Baour, Francis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-832959">https://doi.org/10.5169/seals-832959</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## «L'ÉCOLE SUR LE NET» DANS L'OPTIQUE DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS ROMANDS

Francis Baour

### Le Syndicat des enseignantes et enseignants romands (SER) partenaire dès le début

Dès l'annonce de la possibilité de mise en commun des ressources de la Confédération, des cantons et des communes au travers du projet «Partenariat public-privé – l'école sur le net» (PPP-ésn), le SER a tenu à suivre le plus près possible le dossier. Ceci s'est fait particulièrement au travers de sa participation à la Task Force de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP) – spécialement créée pour les technologies de l'information et de la communication (TIC), où siège la Présidente du SER, Marie-Claire Tabin –, à la Commission des médias et des technologies dans l'enseignement (COMETE) de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) – où siègent Jacques Daniélou et le soussigné – et par plusieurs délégations lors de colloques ou autres rencontres portant sur cette thématique.

Le souci principal du SER était – et reste – de veiller à la plus grande unité de traitement possible dans les cantons et aux dangers liés à la collaboration avec l'industrie privée, mais surtout d'inciter toutes les forces en présence à mettre d'abord sur pied une formation riche et complète des enseignantes et des enseignants.

En effet, il convient de rappeler ici que l'efficacité d'un moyen d'enseignement ou d'une méthode dépend grandement de celui ou celle qui les met en oeuvre.

### Formation initiale des enseignants

Le SER constate qu'au niveau de la formation initiale des formateurs d'enseignants de grands efforts ont été entrepris, toutefois avec des différences notables dans la chronologie de la mise en oeuvre. Il convient donc de maintenir la pression, afin que le plus rapidement possible tout le corps enseignant puisse bénéficier de la formation adéquate; celle-ci lui permettra

non seulement d'utiliser les technologies informatiques pour la confection et l'enrichissement des cours mais également de partager avec les apprenants la plupart des techniques utiles dans ces domaines. Il conviendra en outre de garder en mémoire la nécessité d'avoir un regard critique sur les sites Internet et l'encadrement et/ou la protection des élèves dans leurs recherches (sites indésirables, etc.).

De plus, le SER insiste sur le fait qu'il n'appartient pas au corps enseignant de veiller à l'entretien des machines, à leur mise à jour et que là également des moyens humains et financiers doivent être planifiés au préalable, pour créer des conditions propres à motiver les enseignants à intégrer les TIC dans leurs pratiques et assurer ensuite l'accès à cette technologie dans les meilleures conditions au plus grand nombre.

## **Equipements scolaires**

D'autre part, le SER doit malheureusement constater qu'en ce qui concerne l'équipement des écoles les situations diffèrent terriblement d'un canton à l'autre et d'une commune à l'autre. S'il salue la rapidité et l'efficacité avec laquelle le Canton du Jura a équipé toutes les écoles de son territoire et est en train de former le corps enseignant; s'il se réjouit de la grande volonté montrée dans des cantons comme Fribourg de mettre en oeuvre et à disposition rapidement des infrastructures exemplaires (projet FRI-TIC), il doit reconnaître qu'il n'en va pas toujours de même dans d'autres cantons.

Aussi n'est-il pas rare de trouver encore des écoles primaires, en particulier, ne bénéficiant daucun ordinateur, ni d'une adresse électronique. Et l'on peut sérieusement se poser des questions concernant les écoles enfantines et leur équipement dans un proche avenir, au moment où partout dans le monde on sait que de tels équipements sont d'un apport très utile au niveau des petits degrés déjà. A ce propos, il convient de préférer l'équipement en portables mobiles et reliés par réseau sans fil (Airport ou Bluetooth) à des salles informatiques la plupart du temps vides.

## **Logiciels, gratuiciels et partagiciels**

Le SER salue les efforts entrepris – au niveau suisse en particulier, par le Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement CTIE

– pour négocier au mieux la mise à disposition de logiciels utilisables par le corps enseignant et les élèves. Pourtant il constate avec stupéfaction que quatre millions de francs sont encore dépensés chaque année pour le maintien de certaines licences, qui font croire réellement à la prise en otage des clients par certaines firmes informatiques.

S'il salue le récent effort, par exemple, pour mettre à disposition gratuitement un système d'exploitation connu, ainsi qu'une suite logicielle également connue à un prix préférentiel, il constate également une grande disparité entre la fréquence, la publicité et la pertinence des différentes offres proposées ponctuellement par différents cantons. Il convient donc de promouvoir le plus possible l'utilisation de gratuiciels, au détriment de produits fortement implantés, certes, mais qui «capturent» les clients.

### **Disparités grandissantes, coordination nécessaire**

La correction des inégalités de chance et de réussite scolaires fait partie des valeurs éducatives essentielles dont l'Ecole publique a la charge. C'est à l'Ecole de garantir le libre accès aux TIC à tous les élèves. Il en va de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans la société.

Des disparités au sein de la Romandie ne sont pas acceptables, lorsqu'on connaît la volonté du SER d'unifier autant que possible les méthodes, moyens et conditions d'enseignement pour tous les enfants et jeunes romands.

Le SER en appelle donc à une plus grande coordination, par exemple par des échanges d'expérience dans l'utilisation du serveur suisse de l'Education EDUCA, par la mise en place rapide du site Internet multimédias de la CIIP, par des échanges lors des colloques du CTIE ou encore des Netd@ys. Pour cela, il convient de permettre au plus grand nombre d'enseignantes et d'enseignants intéressés de participer à ces rencontres et de ne pas lésiner, comme c'est encore trop souvent le cas, sur l'octroi des congés nécessaires.

### **La Suisse à la traîne? Ce n'est pourtant pas le moment!**

Au vu de différentes études – certaines alarmistes – tendant à démontrer une baisse de la qualité de l'école suisse en général, il est parfaitement malvenu de vouloir persister à économiser dans ce domaine que l'on sait

coûteux, mais qui néanmoins est le passage obligé pour rester dans la course à l'excellence de la formation que doit poursuivre notre nation. C'est la raison pour laquelle le SER ne peut comprendre la volonté qui se fait jour au niveau de la Confédération de couper une nouvelle fois dans les crédits qu'elle avait déclaré vouloir débloquer dans le cadre du projet PPP-ésn.

### **Poursuivre plus que jamais la volonté de passer de l'expérimentation à la généralisation et enfin à l'intégration**

Le SER en appelle au contraire à tous les décideurs et politiques lecteurs de la présente publication à veiller à ce que les efforts financiers ne soient pas relâchés avant que TOUS les enfants de ce pays disposent des mêmes chances d'accéder aux moyens modernes d'apprentissage et de culture, dans un esprit d'éducation citoyenne. Il rappelle ici un des points de la déclaration de la commission de coordination de la CIIP: «...à terme, chaque élève devrait disposer d'un ordinateur portable».

Encore faut-il pour cela que les enseignantes et les enseignants de ces heureux élèves soient en mesure de dialoguer avec eux, de partager les connaissances et l'avidité de recherche. Le SER compte particulièrement sur les Hautes écoles pédagogiques (HEP), nouvelles structures suisses élevées au rang de formation tertiaire, pour développer les compétences requises au corps enseignant.

Il reste encore un bon bout de chemin à faire. Le SER ne baissera pas les bras en route et espère que tous les autres partenaires de ce grand défi de l'éducation suisse en feront de même.